

Division de l'intendance et de la logistique (D.I.L.) Gestion technique immobilière – Site « Le Visalto »

ASI

Chef.fe d'exploitation de maintenance des bâtiments – G3A45 – concours interne

Fonction : Chef.fe du bureau de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments

Missions :

Sous la responsabilité de l'adjointe du chef de la division de l'intendance et de la logistique, le chef du bureau de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments assure le suivi et le contrôle des prestations de maintenance. Il diagnostique les ouvrages bâtis, non-bâtis et les installations techniques sur le site du Rectorat de Paris « Le Visalto » (environ 15000 m²) et les sites déconcentrés (CIO et circonscriptions chargées du 1^{er} degré soit une trentaine de sites).

Activités principales :

- Manager, organiser, coordonner et contrôler les activités du service exploitation / maintenance
- Conduire ou réaliser les études de diagnostic et d'expertise du patrimoine et mettre en œuvre les préconisations techniques
- Assurer le suivi en matière d'hygiène et de sécurité des opérations (plan de prévention, SPS contrôles techniques, diagnostics préalables et des fins de chantier, déclarations de travaux et réception des commissions de sécurité
- Proposer les modalités de contractualisation avec les prestataires extérieurs, dans le cadre de l'exploitation et de la maintenance
- Conduire, contrôler et optimiser l'exploitation des installations techniques
- Superviser la gestion de la GTB en relation avec le chef de l'atelier des services techniques
- Piloter la réalisation des travaux de maintenance
- Proposer, justifier et contrôler l'exécution des budgets prévisionnels nécessaires à l'activité d'exploitation / maintenance
- Renseigner les indicateurs et les bases de données de gestion notamment dans le cadre du référentiel technique ministériel
- Appliquer les règles d'hygiène et sécurité sur les chantiers
- Tenir à jour l'ensemble des documents techniques de récolement
- Assurer le suivi des contrôles périodiques obligatoires et contrôler les levées de réserves

Compétences requises :

Connaissances

- Techniques d'installation et de maintenance des équipements locaux
- Techniques d'optimisation de la conduite des installations
- Méthodologie de conduite de projet
- Technique des différents corps de métiers du bâtiment
- Réglementation sécurité incendie
- Marchés publics
- Techniques de négociation

Opérationnelles

- Organiser, coordonner et contrôler les différentes opérations de maintenance et de travaux
- Diagnostiquer l'origine d'une panne, prendre les mesures conservatoires adaptées et engager les actions correctives
- Savoir planifier et respecter des délais
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques
- Savoir gérer les situations d'urgence
- Gérer les relations avec des interlocuteurs
- Participer à la sécurité des personnes et des locaux
- Aptitude au management
- Savoir rendre compte

- Etre force de proposition pour l'amélioration du fonctionnement des sites (optimisation des installations, respect des règles environnementales)
- Gérer un budget
- Maitriser les règles de l'achat public (élaboration de cahiers des charges, analyse des offres, suivi de l'exécution des marchés...)
- Connaitre les règles relatives à la sécurité dans les E.R.P.
- Connaitre et suivre l'évolution des techniques, normes et réglementation en matière d'hygiène et de sécurité du travail
- Maitriser les outils informatiques (internet, traitement de texte, tableur, GTB ...)
- Appliquer les règles relatives au développement durable (achats écolabel, suppression des produits non couverts par un écolabel, traitement des déchets...)

Comportementales

- Capacités organisationnelles
- Attachement au service public,
- Capacité à travailler en équipe.
- Qualités relationnelles
- Capacités d'écoute et d'analyse

Environnement professionnel :

Le site principal « Le Visalto » est situé dans un immeuble labellisé H.Q.E. Construction livrée en 2016.

Lieu d'exercice

- Rectorat de Paris – Division de l'intendance et de la logistique, 12 bd d'Indochine 75019 Paris.
- Interventions ponctuelles sur sites extérieurs parisiens (circonscriptions chargées du 1^{er} degré, centres d'information et d'orientation,...)

Astreintes et conditions d'exercice

- Poste non logé
- L'activité peut entraîner ponctuellement des contraintes horaires en dehors des heures d'ouverture des bâtiments ou compte tenu de certains contextes particuliers (sinistres, travaux, contrôles de sécurité...)
- La conduite de véhicule peut être requise pour assurer les déplacements et transports
- Etroite collaboration avec la division à la sécurité générale et la division des systèmes d'information